

**PROGRAMME EXPERIMENTAL FLEX'SPORTS**  
**Note à l'usage des associations**

Vous souhaitez participer au déploiement du programme expérimental FLEXSPORTS dans le cadre de votre demande de subventions ANS-PSF 2020. Ce programme créé et expérimenté en 2019, s'inscrit désormais de manière prioritaire dans l'item « **Développement de la pratique** » et l'axe fédéral : « **diversifier et renforcer l'offre de pratique multisport** ». Cette annexe a pour objet de vous présenter les grands axes de ce programme. N'hésitez pas à contacter votre référent technique pour de plus amples explications.

### Pour quoi faire ?

Dans une **perspective d'innovation de son offre fédérale au regard de l'évolution des besoins des pratiquants**, ce programme à destination des associations multisports ou à « vocation » multisports devra concourir à :

- Favoriser la pratique sportive multisports tout au long de la vie,
- Favoriser la notion d'accompagnement personnalisé dans des parcours d'accès aux pratiques,
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et/ou formes de pratiques et/ou espaces de pratiques.

### De quoi parle-t'on ?

**FLEXSPORT est un programme innovant** qui consiste à accompagner les pratiquants dans des parcours **flexibles** d'accès aux pratiques multisports régulières, cohérentes et pérennes au sein du réseau associatif Léo Lagrange et en dehors<sup>1</sup>.

#### **Cadrage de l'action :**

- **Temps du parcours : 6 à 10 mois,**
- **Publics cibles : tout type de publics entre 10 et 20 pratiquants,**
- **Nature des activités : Multisports, Sports de Nature et Sport-santé (APA)<sup>2</sup>,**
- **Types de pratiques : Collective, individuelle, encadrée, libre, sur temps de travail, etc.**

#### **Principe d'action :**

- **Créer un SAS d'entrée (6 à 12 mois) au travers d'un parcours d'accès aux activités multisports afin de :**

<sup>1</sup> « En dehors » signifie la possibilité pour les licenciés de pratiquer leurs activités au-delà de la structure club multisports : pratique autonome ou auto-organisée à différents moments de la journée ou pratique dans un club affilié à une autre fédération.

<sup>2</sup> Possibilité d'ouvrir aux activités culturelles en compléments étant donnée la spécificité du réseau autour du multi-activité.

- **Accueillir, orienter et suivre** un groupe de pratiquants dans leurs parcours,
  - **Assurer l'interface**, entre chaque pratiquant, ses différentes (formes de) pratiques sportives, le club et/ou les différentes sections sportives, (cohérence club multisport),
  - **Mettre en œuvre un programme d'accompagnement global** personnalisé permettant d'inscrire, d'évaluer puis de stabiliser les personnes dans une pratique sportive diversifiée et flexible.
- **Stabiliser l'activité (N+ 1)** à travers l'inclusion des personnes dans les activités régulières de l'association. Cet axe implique pour l'association **de réfléchir à un système de cotisations club accessibles au plus grand nombre.**

Le volume et la durée consacré à l'accompagnement des parcours est à définir en fonction (**entre 10 à 30h/mois**) :

- **Des besoins et des disponibilités des publics volontaires,**
- **Des capacités de mobilisation du club en ressources humaines,**
- **De la capacité de prise en charge financière** : possibilités de co-financements.

#### Conditions de participations pour les clubs :

- **Etre un club multisports** ou à « ouverture » multisports,
- **Capacités du club ou de la structure locale à porter et pérenniser** tout ou partie de l'action,
- **Présence d'un professionnel du sport** au sein du club assurant les missions de « coordonnateur multisports Léo »<sup>3</sup>,
- **Club représentatif d'une partie des activités** multisports majeurs de la fédération,
- **Etablir une fiche-Action spécifique** (campagne PSF).

#### Rôle spécifique de l'accompagnateur :

La clef de réussite de ce programme réside pour partie dans la mobilisation **d'un « coordonnateur multisports Léo » exerçant des fonctions d'éducateur sportif** et d'accompagnement :

- **Etablir un diagnostic complet des besoins repérés** : condition physique, qualité de vie, envies, bien-être, etc.
- **Proposer une planification de cycles et de séances multisports** associant, en fonction des besoins, différentes pratiques (sections du club et autres si nécessaire<sup>4</sup>) et forme de pratiques (pratique libre, dans le cadre de l'entreprise).
- **Assurer un suivi régulier** sur la base de rencontres sur site et/ou d'échanges téléphoniques ou via les réseaux sociaux à l'aide un support commun à tous les adhérents (**carnet de suivi**) permettant de recueillir les données en vue de la phase expérimentale du projet.

---

<sup>3</sup> Si possible dans une logique de co-financement d'un poste existant.

<sup>4</sup> Exemple des Maisons de quartier, CCAS et autres clubs sportifs affiliés à d'autres fédérations (natation, judo, etc. par exemple).

Schéma synthétique de l'action :

